

## BREXIT : QUELLES CONSÉQUENCES POUR ERASMUS + ?

Le 23 juin dernier, les électeurs britanniques ont émis le souhait de sortir de l'Union européenne. Quelles en sont les conséquences pour le programme Erasmus + et ses milliers de bénéficiaires qui, chaque année, partent se former au Royaume-Uni ou bien travaillent sur des projets éducatifs en coopération avec des Britanniques ?

A court terme, et ce jusqu'à la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne, les projets de mobilité et de coopération financés par le programme Erasmus + continueront d'inclure le Royaume-Uni : les étudiants européens pourront continuer de profiter de l'exemption des droits d'inscription lorsqu'ils partiront étudier au sein d'un établissement d'enseignement supérieur britannique, ou encore les enseignants et les formateurs européens pourront poursuivre leurs coopérations et échanges de bonnes pratiques avec leurs homologues britanniques. Au-delà, le Royaume-Uni a la possibilité de poursuivre sa participation au programme Erasmus +. Actuellement, des pays non membres de l'Union européenne prennent en effet part au programme Erasmus + : c'est le cas de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Turquie et de l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine dont la participation est subordonnée au respect des principes et des valeurs de l'Union européenne (en particulier la libre circulation des personnes) et au versement d'une contribution financière spécifique.

### A savoir

#### Enseignement scolaire :

Sur la période 2009 -2011, le Royaume-Uni est la destination N°1 des mobilités individuelles scolaires Erasmus + français : 2 053 (sur 4 183 au total)

#### Enseignement supérieur :

##### Mobilité des étudiants :

En 2015, la France est le pays d'accueil préféré des étudiants Erasmus + britanniques.

Inversement, le **Royaume-Uni est la destination la plus prisée** par les étudiants Erasmus + français :

- Sur la période 2012- 2014, la destination N°1: 13 790 (sur 72 070 au total)

- Sur la période 2008-2011, la destination N°2 après l'Espagne : 24 876 (sur 123 512 au total)

##### Mobilité des personnels :

Sur la période 2008-2013, le Royaume-Uni est la destination N°2 des personnels Erasmus + français : 366 (sur 2 566 au total)

#### Formation Professionnelle :

Sur la période 2011-2013, le Royaume-Uni est la destination N° 1 des apprenants Erasmus + français : 12 098 (sur 43 998 au total)

## Le programme Erasmus + en France et en chiffres

Budget Erasmus + (volets éducation et formation) pour la période 2014-2020 : **1,2 milliard € + 74 millions € (pour l'action mobilité internationale de crédits)**

Nombre de Français partis en mobilité Erasmus + en 2015 :

- dans le secteur de l'enseignement supérieur : 39 545 (dont **35 962 étudiants**)
- dans le secteur de la formation professionnelle : 15 895 (dont **4 500 apprentis**)
- dans le secteur de l'enseignement scolaire : 1 695 professionnels
- dans le secteur de l'éducation des adultes : 329 professionnels

1/3 des étudiants français Erasmus + sont boursiers sur critères sociaux

Le programme Erasmus + se professionnalise : en France, depuis 2007, ils sont 67 000 étudiants et 106 000 stagiaires de la formation professionnelle (apprentis, élèves des lycées professionnels, demandeurs d'emploi...) à avoir réalisé une mobilité de stage dans une entreprise européenne.

La demande de financement est très supérieure à l'offre : le budget manquant pour financer tous les projets de qualité (de mobilité et de coopération) déposés en 2015 est d'environ 85 millions €

### CONTACT PRESSE

Agence Erasmus+ France / Education Formation

Lika TCHIPASHVILI, attachée de presse - 05 56 00 94 70 / [lika.tchipashvili@agence-erasmus.fr](mailto:lika.tchipashvili@agence-erasmus.fr)

Pour toute demande de précisions : Commission européenne

Joseph WALDSTEIN, attaché de presse - +32 (0)2 29 56184 / [joseph.waldstein@ec.europa.eu](mailto:joseph.waldstein@ec.europa.eu)